

Première édition
2005-01-15

AMENDEMENT 1
2011-11-15

**Reconnaissance et essais
géotechniques — Essais en place —**

Partie 3:
Essai de pénétration au carottier

AMENDEMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW *Geotechnical investigation and testing — Field testing —*

(standards.iteh.ai) *Part 3: Standard penetration test*

AMENDMENT 1

ISO 22476-3:2005/Amd 1:2011

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09cce38a-94a3-46ec-9359-cc2fb4acf1a/iso-22476-3-2005-amd-1-2011>



Numéro de référence
ISO 22476-3:2005/Amd.1:2011(F)

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 22476-3:2005/Amd 1:2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09cce38a-94a3-46ec-9359-cc2fb4acfa1a/iso-22476-3-2005-amd-1-2011)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09cce38a-94a3-46ec-9359-cc2fb4acfa1a/iso-22476-3-2005-amd-1-2011>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2011

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 22476-3:2005 a été élaboré par le comité technique CEN/TC 341, *Enquête géotechnique et test*, en collaboration avec le comité technique ISO/TC 182, *Géotechnique*, sous-comité SC 1, *Recherches et essais géotechniques*, conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 22476-3:2005/Amd 1:2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09cce38a-94a3-46cc-9359-cc2fb4acf1a/iso-22476-3-2005-amd-1-2011)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09cce38a-94a3-46cc-9359-cc2fb4acf1a/iso-22476-3-2005-amd-1-2011>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 22476-3:2005/Amd 1:2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09cce38a-94a3-46ec-9359-cc2fb4acfa1a/iso-22476-3-2005-amd-1-2011)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09cce38a-94a3-46ec-9359-cc2fb4acfa1a/iso-22476-3-2005-amd-1-2011>

Reconnaissance et essais géotechniques — Essais en place —

Partie 3: Essai de pénétration au carottier

AMENDEMENT 1

Page 1, Domaine d'application

Remplacer le premier alinéa par le texte suivant:

«La présente partie de l'ISO 22476 traite des exigences en matière d'appareillage, de l'exécution et de l'établissement des rapports d'essais de pénétration au carottier menés en complément des reconnaissances directes (par exemple ISO 22475-1).

NOTE La présente partie de l'ISO 22476 répond aux exigences applicables aux essais de pénétration au carottier effectués dans le cadre des reconnaissances géotechniques selon l'EN 1997-1 et l'EN 1997-2.»

Page 1, Références normatives

Remplacer la référence à la prEN ISO 22475-1 par la référence suivante:

ISO 22475-1:2006, *Reconnaissance et essais géotechniques — Méthodes de prélèvement et mesurages piézométriques — Partie 1: Principes techniques des travaux*

Page 3, 4.3

Après la première phrase de l'alinéa actuel, ajouter le texte suivant:

«Il convient d'utiliser des tiges d'une rigidité au moins égale à celle d'une tige AW pour les essais à moins de 20 m de profondeur, et à celle d'une tige BW pour les essais à plus grande profondeur. Pour la définition des tiges AW et BW, voir l'ISO 22475-1:2006, Tableau C.1.»

À la fin de l'alinéa actuel, ajouter le texte suivant:

«La rectitude doit être contrôlée en appliquant l'un des modes opératoires suivants:

- en soutenant la tige verticalement et en lui appliquant une rotation; si la tige semble osciller, la rectitude n'est pas acceptable;
- en faisant rouler la tige sur une surface plane; si la tige semble osciller, la rectitude n'est pas acceptable;
- en faisant glisser la tige dans un tube creux et droit, légèrement plus long que la tige; si la tige peut passer sans y être coincée, la rectitude est acceptable.»

Ajouter l'alinéa final suivant:

«Lorsque la profondeur et/ou le diamètre de forage sont plus grands, il convient d'assurer l'alignement vertical du train de tiges en installant des équipements stabilisateurs appropriés. Il convient également d'utiliser un équipement stabilisateur au niveau de l'entrée du trou de forage. Le type et le nombre d'équipements stabilisateurs doivent être consignés.»

Page 4, 5.1

Après la deuxième phrase du premier alinéa, ajouter le texte suivant:

«La rectitude doit être contrôlée en appliquant l'un des mode opératoires suivants:

- en soutenant la tige verticalement et en lui appliquant une rotation; si la tige semble osciller, la rectitude n'est pas acceptable;
- en faisant rouler la tige sur une surface plane; si la tige semble osciller, la rectitude n'est pas acceptable;
- en faisant glisser la tige dans un tube creux et droit, légèrement plus long que la tige; si la tige peut passer sans y être coincée, la rectitude est acceptable.»

À la fin du dernier alinéa, ajouter la phrase suivante:

«L'étalonnage doit être effectué une fois par an et refait après tout changement, toute réparation et toute modification du dispositif de battage.»

Page 4, 5.2

Dans le deuxième alinéa, remplacer «à une distance suffisante du niveau d'essai [...]» par «à une distance suffisante au-dessus du niveau d'essai [...]».

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Page 5, 5.3

Remplacer la cinquième phrase du premier alinéa par le texte suivant:

«Ensuite, le carottier doit être enfoncé de la même manière sur une profondeur de 300 mm. Cette opération doit comprendre au moins deux phases successives d'enfoncement (de 150 mm chacune). Il est également possible de procéder à quatre phases successives d'enfoncement (de 75 mm chacune).»

Remplacer le texte entre parenthèses de la dernière phrase du premier alinéa par le texte suivant:

« $N = N_n + N_{n+1}$ si l'enfoncement se fait en deux phases de 150 mm; $N = N_n + N_{n+1} + N_{n+2} + N_{n+3}$ si l'enfoncement se fait en quatre phases de 75 mm.»

Après le premier alinéa, ajouter le nouvel alinéa suivant:

«La pénétration d'amorçage correspond au premier des deux critères atteints, soit un enfoncement de 150 mm, soit l'enfoncement obtenu après 25 coups. Dans le cas où la pénétration d'amorçage est arrêtée au bout de 25 coups, la profondeur d'enfoncement correspondante doit être enregistrée et c'est à partir de cette valeur que la pénétration d'essai doit être mesurée.»

Dans le dernier alinéa, remplacer «prEN ISO 22475-1» par «ISO 22475-1».

Page 5, Article 6

Remplacer le premier alinéa par le texte suivant:

«Les résultats d'essai doivent être consignés et interprétés comme le nombre de coups N_0 de la pénétration d'amorçage et la résistance à la pénétration ou le nombre de coups de la pénétration d'essai N . Ils doivent être consignés sans correction ni ajustement. Les ajustements et corrections peuvent être pris en compte lors d'interprétations ultérieures.»

Page 5, 7.1.1, a)

Remplacer «prEN ISO 22475-1» par «l'ISO 22475-1».

Page 6, 7.1.2, c)

Après le point 7), ajouter le point suivant: «8) type et nombre d'équipements stabilisateurs, le cas échéant.».

Page 6, 7.1.2, d), point 3)

Après le premier tiret actuel, ajouter le tiret suivant: «— le nombre de phases d'enfoncement et leur profondeur (deux à 150 mm ou quatre à 75 mm);»

Dans le deuxième tiret actuel, remplacer « N_n , N_{n-1} si exigé» par « N_n , N_{n+1} pour deux phases d'enfoncement ou N_n , N_{n+1} , N_{n+2} , N_{n+3} pour quatre phases d'enfoncement, si exigé».

Après le deuxième tiret actuel, ajouter le tiret suivant: «— nombre de coups correspondant à la pénétration d'amorçage;»

Après le troisième tiret actuel, ajouter le tiret suivant: «— profondeur de pénétration si la pénétration d'amorçage a été arrêtée au bout de 25 coups;»

Page 7, 7.1.2, d), point 13)

Remplacer «prEN ISO 22475-1» par «l'ISO 22475-1».

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 22476-3:2005/Amd 1:2011
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09cce38a-94a3-46cc-9359-cc2fb4acfã1a/iso-22476-3-2005-amd-1-2011>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 22476-3:2005/Amd 1:2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09cce38a-94a3-46ec-9359-cc2fb4acfa1a/iso-22476-3-2005-amd-1-2011)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/09cce38a-94a3-46ec-9359-cc2fb4acfa1a/iso-22476-3-2005-amd-1-2011>

ICS 93.020

Prix basé sur 3 pages